

RAPPORT D'ACTIVITES
2009-2010
Association Aux Bonheurs de Dan



RAPPORT D'ACTIVITES 2009-2010

Le présent rapport fait suite au premier, édité pour le compte des années 2008 et 2009, et qui retrace les grands voyages précurseurs de l'intérêt accordé par les architectes au Bénin, l'historique de la création de l'association en France, la présentation du cadre de déploiement du projet et les mini actions entreprises à Gbovié en guise de contact avec les villageois. Si le rapport précédent est celui de l'expression des intentions du projet, celui-ci constate dans les faits, l'amorce de la concrétisation des engagements pris avec à la clé, des investissements importants: acquisition d'un terrain, forage, construction de "mégallows" sans oublier les retombées financières pour la main d'oeuvre et l'économie locale.

L'association s'est fixée pour objectif essentiel cette année de jeter les bases de son existence juridique au Bénin et de rentrer dans la phase d'exécution de son projet. C'est pourquoi, dès le début de l'année, ses acteurs, tant au Bénin qu'en France, ont conjointement élaboré plusieurs documents préparatoires, tant techniques que financiers, pour marquer d'un trait gras la ligne de conduite à tenir et éviter de diffuser les ressources dans des activités non planifiées. Sur le terrain, les priorités s'articulent autour de l'eau, l'électricité, et de la procédure d'acquisition du second domaine dont la procédure est pendante devant le tribunal de Cotonou. Cependant, différentes autres activités, initiées ici et en France, viendront se greffer sur la liste des réalisations de l'association au cours de cette année.

Nous reviendrons, dans ce rapport sur la description de ces différentes actions engagées pour l'atteinte des objectifs fixés en début d'exercice par l'Assemblée Générale.

I- DIAGNOSTICS PREALABLES DES BESOINS DES INFRASTRUCTURES COMMUNES DU VILLAGE

Au cours de cette année qui est celle de l'implantation réelle de l'association dans le village de Gbovié, l'Assemblée Générale avait recommandé qu'il soit réalisé un diagnostic sommaire des infrastructures communes et vitales du village qui s'apprête à héberger le projet avec un point d'orgue sur les besoins en eau et en électricité, l'éducation et la santé. Cette évaluation avait pour but d'établir les contraintes rencontrées par les villageois dans l'accès à ces divers services afin d'envisager sur le court et le moyen terme, les solutions à y apporter, concomitamment à l'érection du village des architectes.

A- L'eau et l'électricité

Cette évaluation avait un double objectif: quantifier l'eau de consommation nécessaire pour les villageois des hameaux environnants afin d'en tenir compte pour les plans de la citerne du forage à venir d'une part, et rendre compte des difficultés physiques d'accès à l'eau potable, d'autre part; dans le but de stimuler la générosité des adhérents de l'association.

Une estimation sommaire des besoins en eau des hameaux environnants avait permis de quantifier l'eau que consommerait quotidiennement, non pas tout le village, mais tout au moins, nos voisins immédiats soit environménages. Il faut à raison de 50 litres par jour et par ménage, en tout un volume d'eau qui s'élève à D'où la prévision d'une citerne dont la capacité avoisine les **13 m³**.

Dans un précédent rapport intermédiaire, nous avons rendu compte de la prospection faite par le Chargé de Mission sur les forages hors service du bourg de Gbovié et des tentatives de réparation initiées par l'association. Après quelques semaines de fonctionnement, une des pompes à motricité humaine qui avait été mise en route, s'est de nouveau abîmée. Femmes et enfants qui s'étaient habitués à la gratuité de l'eau et à sa proximité ont dû, ou se rapprocher de la revendeuse d'eau de la SONEB, ou reprendre les chemins escarpés du bas-fond pour atteindre un vieux puits, regorgeant d'une eau impropre et qui n'a pas manqué, récemment de coûter la vie d'un enfant par noyade, du fait d'un **tracé imprécis des limites du puits**.

L'électricité n'est pas disponible à Gbovié. Le constat est sans équivoque. Plusieurs démarches ont déjà été faites par les villageois eux-mêmes à l'endroit de la SBEE pour faire venir le courant. Cependant, le coût élevé qui a été demandé pour poser un transformateur, fixer des poteaux le long de la route qui traverse le village et suspendre des fils électriques ont sans doute découragé les bonnes volontés de la localité. Pourtant, le dernier poteau électrique n'est qu'à 1,8 km de la place du village.

En Juillet 2009, en vue de l'obtention d'un devis, un premier contact est pris avec l'agence SBEE de Ouidah, compétent pour les questions d'extension de réseau dans la région de Tori-Bossito. Il nous a alors, été recommandé d'introduire une demande auprès du bureau SBEE de Tori-Bossito. Mais il ne nous est pas possible de faire une demande de connexion au réseau électrique sans une évaluation sérieuse concernant les besoins du village et ceux de nos installations futures: la puissance à souscrire, la nature, le nombre et le type de matériels électriques, que nous envisageons d'installer... Dans tous les cas, les informations livrées par le Chef Service SBEE de Tori font état d'un devis qui peut avoisiner les 70 millions de FCFA (soit environ 110.000 €) pour mener à terme l'opération.

M. TOSSOU P. Claver, un cadre de la localité vient de demander un devis pour une extension de réseau vers son domaine situé bien avant la place du village. Si l'Etat et la société d'électricité ne participent pas aux frais d'extension, les usages veulent que le demandeur jouisse pendant une certaine période d'une exclusivité d'utilisation de l'électricité dans le village. Cela lui donne entre autres, le droit de désigner qui peut bénéficier avec lui de cette exclusivité, du moins durant cette période. M. HOUNKPATIN (Tel: 95 36 02 79), Chef du Bureau SBEE de Tori-Bossito nous suggère de participer avec lui aux charges d'extension de sorte à pouvoir en bénéficier et faire profiter les villageois.

Ces deux ressources sont importantes, à la fois pour notre projet, mais pour la maternité du village et

pour l'école.

B-L'école

Les besoins de l'école sont exclusivement matériels. L'Etat prend déjà en charge le recrutement et le paiement des salaires des enseignants et fournit du matériel didactique. Seulement, avec un taux de natalité en pleine croissance, les effectifs des classes (plus de 50 élèves/classe) progressent chaque année tandis que les quantités de livres, de bancs et de tables restent inchangées. Ce qui rabaisse sensiblement la qualité de l'enseignement dispensé et le niveau des élèves.

Par ailleurs, l'accroissement de la population infantile fait naître un besoin nouveau. On pense notamment à la création d'une maternelle pour encadrer les enfants dès leur plus jeune âge et susciter chez eux, l'envie de découvrir et d'apprendre.

Si les enfants ont déjà accès, au sein de l'école, à une eau potable, grâce au réseau de la SONEB; le manque d'électricité ne permet pas de leur faire profiter, dans l'enseignement, de supports didactiques nouveaux et modernes.

C- La Maternité du village

La Maternité du village est l'initiative privée commune d'une sage-femme et d'une infirmière. La plupart des villageois s'accordent sur la compétence des deux femmes, mais critiquent le coût élevé des prestations. En plus de l'avantage de l'efficacité, nous y voyons l'intérêt de la proximité car en cas d'urgence, elles peuvent administrer les premiers soins avant un éventuel transfert sur le centre de santé d'arrondissement, qui est situé à trois bornes du village, voire plus pour les habitants qui viennent des hameaux les plus éloignés.

Par ailleurs, c'est un vieux bâtiment de style colonial et non réhabilité qui abrite la maternité. Les salles de soins sont exigües et n'offrent pas les conditions sanitaires minimales requises.

Comme à l'école, l'eau potable est disponible. Mais l'électricité fait encore défaut, empêchant la conservation au froid de certains produits médicaux et la garantie d'un éclairage suffisant en cas d'intervention nocturne.

II- DEFINITION DES MOYENS LOGISTIQUES DE TERRAIN

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration tenue en Septembre 2009, il a été retenu la désignation du Conseiller Pérez José-Luis, comme Chargé de mission pour accompagner le correspondant local au Bénin dans la réalisation des objectifs de l'association. Une première mission de trois mois, devrait permettre entre autres de finaliser le processus d'achat du second terrain, d'accélérer par la prise de contacts au sommet, l'enregistrement officielle de l'association au Bénin et surtout de s'enquérir des conditions pratiques pour un séjour prolongé. A l'occasion de cette mission, l'association a loué, pour l'année, une villa à Ouidah pour servir provisoirement de siège, en attendant la construction des premières cases au village de Gbovié. Ouidah a un intérêt essentiellement géographique en raison de sa proximité d'avec Tori-Bossito. Ensuite, il a été acquis pour les différents allers-retours entre Cotonou, Ouidah et Tori, un véhicule Nissan Patrol.

III- L'ACHAT DU TERRAIN

Après le voyage de repérage de mars 2009 qui avait permis d'identifier deux terrains mitoyens à Gbovié, deux rendez-vous furent pris avec la notaire, Me Denise EHOZOU-GANGNITO. Des entretiens, il ressortait qu'il est nécessaire pour les vendeurs de fournir les documents attestant que les domaines étaient bien leurs propriétés exclusives. La cession du premier terrain ne souffrait d'aucune difficulté. Les démarches nécessaires ont été menées et la vente a eu lieu à la Mairie de Tori-Bossito, en présence du Conseiller Pérez le 28 mai 2009.

Pour le deuxième terrain, celui de la famille BATA, il y avait plusieurs détails à régler. Le terrain étant la propriété d'un défunt, il y avait nécessité de déclarer son décès avant d'ouvrir sa succession.

C'est une procédure compliquée qui peut durer jusqu'à 10 mois selon les explications reçues au Greffe du tribunal de Cotonou. Grâce à la précieuse assistance de Me Hermann KEKERE, greffier au

tribunal de Porto-Novo, ce processus a pu être accélérée. La procédure d'inscription du décès dans le registre d'état-civil de la mairie de Tori-Bossito fut tout de même longue. Déposée au greffe du tribunal le 05 mai 2009, la demande d'inscription de décès n'a pu être traitée à l'audience que le 07 août 2009. Renvoyé pour insuffisance de preuves au 14 août 2009, le dossier a finalement été vidé et la décision, rendue. La délivrance d'une copie de la décision par le greffe du tribunal, a permis l'inscription du décès dans le registre d'état-civil de la Mairie de Tori-Bossito. Après quoi, la requête concernant l'ouverture de la succession a été introduite le 07 septembre 2009 et une ordonnance, rendue le **00/00/2009**. C'est cette ordonnance du Président du Tribunal, qui, en nommant un administrateur des biens, offrait la sécurité juridique à la transaction immobilière. L'achat officielle du second terrain a donc eu lieu le **00/00/2009**.

L'ENREGISTREMENT DE L'ASSOCIATION

L'enregistrement de l'association au Bénin est une condition indispensable pour son existence juridique et l'obtention d'un agrément officiel du gouvernement. L'avantage d'un agrément permet de bénéficier de facilités diverses au profit des activités de l'association.

Déposée le 2 juillet 2009, la demande d'enregistrement, qui n'est en principe qu'une formalité de courte durée, n'a, même après 6 mois, toujours pas obtenu la réponse de l'administration, malgré plusieurs relances auprès du Ministère de l'Intérieur. La cause de ce retard serait, selon des sources administratives, la nationalité d'origine de l'association, qui pour être enregistrée au Bénin, doit faire l'objet d'une vérification approfondie auprès du service public français qui a délivré le récépissé d'enregistrement. En outre, il s'agirait également d'identifier les membres du bureau de l'association et de vérifier, par le biais de la représentation diplomatique béninoise, s'ils n'ont pas en France, un passé judiciaire trouble.

Confronté au silence bruyant de l'administration, qui s'éternisait, le Conseil d'Administration a pris certains contacts en France. Ce qui nous a conduit, en février 2010, lors d'un séjour du Conseiller Bernard Derivière à rencontrer un ancien ambassadeur béninois à la retraite et le Directeur des OIDH du Ministère des Affaires Etrangères qui nous ont chaleureusement accueilli et nous ont fourni les informations nécessaires, quant au niveau de traitement de notre dossier.

De retour au Ministère de l'Intérieur, nous avons abondamment sollicité les services de Me Hermann KEKERE, pour finaliser l'instruction et la délivrance du récépissé, qui nous a finalement été remis en Août 2010 soit 13 mois après le dépôt de la demande.

L'étape suivante de la signature de l'accord de siège ne devant intervenir, selon les textes en vigueur, que, 3 ans après l'enregistrement au Bénin de l'association, nous sommes en attente de sa signature, pour faciliter l'exécution de nos objectifs..

LE FORAGE ET L'ACCES A L'EAU

Comme indiqué dans le plan d'actions 2009-2010, le programme d'accès à l'eau a été identifié comme une opération prioritaire, pour deux raisons. D'abord, la fourniture immédiate de l'eau était une façon d'établir avec notre village d'accueil, une relation de confiance et d'établir ainsi le partenariat nouveau. Ensuite, sans eau sur le terrain, il n'était pas envisageable d'entreprendre un quelconque chantier de construction.

C'est pourquoi, dès l'arrivée au Bénin du Chargé de mission en Octobre 2009, il a pris contact avec plusieurs entreprises de forage. La comparaison des devis estimatifs réalisés par les différentes entreprises fit porter le choix sur CIAD, un cabinet spécialisé dans l'exécution et le contrôle des travaux de forage et avec qui, nous avons par ailleurs, déjà travaillé sur un projet précédent dans la commune de Bopa. Le montant du devis s'élevait à **6.654.000 FCFA**. Une semaine après avoir convenu définitivement sur le prix, les engins, tous les accessoires de forage et le personnel spécialisé étaient sur le terrain. Au bout de **21 jours**, la foreuse avait atteint la profondeur prévue de **75 m**. L'enthousiasme débordant, manifesté par les hommes, les femmes et des enfants, venus avec des bidons et des bassines, sur le lieu du forage pour récupérer l'eau, lors des essais de pompages réalisés

le **27/12/2009**, nous a confirmé les énormes attentes des populations vis-à-vis de l'eau.

Cette effervescence a été communiquée aux adhérents en France. Ces derniers, ont, malgré la crise économique ambiante, mobilisé les ressources nécessaires pour entamer la construction de la citerne, du local technique et susciter chez les entreprises-partenaires les dons de matériels de pompage (pompe, tuyateries, surpresseurs...). A la réunion du mois de janvier 2010, après la présentation du rapport technique du forage, une des entreprises-partenaires mit à la disposition un conteneur pour faire transporter le matériel de pompage sur place. Un autre partenaire, l'AFPA, proposait de mettre à disposition un de ces formateurs pour faire monter le matériel de pompage. Dès lors, l'objectif était de faire couler l'eau sur le terrain, au plus tard en juillet. Malheureusement, la générosité des donateurs, n'a pas permis de remplir le conteneur et de le faire partir dans les délais. A ce retard, se sont ajoutés les grèves répétées du personnel portuaire au Port de Marseille. Ce décalage a faussé toutes les prévisions. Le formateur (Christian Brunet) de notre partenaire, l'AFPA, mis à disposition n'a pu, à cause de ces dysfonctionnements, exécuter sa mission; le conteneur étant encore en procédure de dédouanement et d'enlèvement au moment de son départ. A la mi-décembre, tout le matériel était sur place sur le chantier. Le Conseil d'administration de l'association réfléchit encore à la stratégie à adopter: devra t-on renégocier avec l'AFPA ou demander à une entreprise béninoise spécialisée de réaliser le travail.

L'ELECTRICITE

Le diagnostic sommaire de terrain effectué par l'association sur les infrastructures, a mis en évidence les difficultés rencontrées par les villageois, avant même notre arrivée, pour l'amenée du courant. Les estimations financières de cette opération sont hors de prix. Pour contourner cet obstacle, plusieurs scénarios ont été envisagés : l'achat d'un groupe électrogène pour faire fonctionner les seules installations du village des architectes, le paiement solidaire du devis de la SBEE avec les villageois et les personnalités publiques originaires de Gbovié, la mise à contribution des partenaires techniques de l'association (Electriciens Sans Frontières) pour la fourniture de matériels électriques en vue de l'extension du réseau (câbles, transformateurs...) ou leur sollicitation pour l'installation de sources d'énergies alternatives (solaire, éoliens...). Après un examen minutieux de ces différentes options, le Conseil d'Administration a choisi de demander à son partenaire, de monter un projet de financement pour l'électrification par énergie solaire. Au bout de plusieurs réunions en France entre les responsables d'ESF et de l'association, un projet est rédigé, validé puis soumis au **Comité de Financement des Projets d'EDF**. Deux projets sont alors soumis. L'un concerne bien évidemment le village de Gbovié pour lequel il s'agit d'apporter une solution transitoire, en attendant l'extension du réseau électrique de la SBEE. L'autre, concerne un autre village béninois, Attogon, qui est située dans la commune d'Allada. L'avis favorable de ce comité a autorisé le 1er voyage de repérage des chargés de projets: MM Bernard Polenne (Gbovié) et Bertrand Combes (Attogon). Cette mission est prévue pour se dérouler en Janvier 2011. Toutefois, l'association projette d'acquérir un groupe électrogène, pour faire fonctionner le système de pompage, avant l'aboutissement de cette mission d'électrification.

LES VOYAGES

Dans le premier rapport annuel, nous avons exposé le mode de financement du village des architectes. Il s'agit de financements exclusivement privés, sans sollicitation de fonds publics. Le système mis en place, devrait permettre d'achever la construction du village par les donations, le bénévolat, les cotisations mais surtout l'organisation des voyages, dont les bénéfices sont intégralement investis sur le chantier en achat de matériels ou en paiement de la main-d'oeuvre. C'est pourquoi, les voyages (missions ou tourisme), des adhérents ou des architectes, membres de notre partenaire, la Maison de l'Architecture de Cannes, restent l'élément central du financement du projet.

De Octobre 2009 à décembre 2010, plusieurs membres, adhérents ou sympathisants se sont succédés à la Villa de Ouidah, qui, pour une mission précise dans le cadre des activités de l'association, qui, pour

découvrir le Bénin et générer des ressources financières pour le projet.

Décembre Dan et Claire Costa Foru

Janvier Bernard Derivière et Céline Jaulin

Février Pample et Voyage des Architectes

Juillet Cathérine Zucco et les cours de soutien aux enfants

LA PREMIERE CASE SUR LE TERRAIN

La construction des cases ne pouvait commencer avant que l'eau ne soit disponible sur le chantier. Cependant, les retards accusés pour mettre en place le système de pompage de l'eau, ont contraint le Chargé de mission, à mettre en place un autre procédé pour l'approvisionnement en eau : des femmes du village, mobilisées à cet effet, allaient dans le bas-fond, chercher l'eau du puits, qu'elles ramenaient sur le chantier.

Avant même les cases, la première grosse difficulté a été la validation du plan général de disposition des infrastructures à venir. La plupart des architectes, en dehors de quelques uns, ne s'étaient encore pas rendus sur le site de Gbovié et avaient, en fonction des récits, des photos et des croquis du terrain, participé à la réalisation du plan de masse. Après le passage sur le terrain de chacun d'entre eux, ils émettaient un avis différent, quant à la disposition des cases, du champ, de la paillote centrale, du chantier école, du parking... Ce qui a compliqué puis retardé l'obtention d'un consensus, afin de déterminer l'emplacement précis des premières cases et des installations communes.

Cette étape passée, les plans des deux premières cases ont été validés. L'on fit appel à M. Alain Ratié comme maître d'oeuvre. Cet ingénieur, qui vit au Bénin depuis près de trente ans, a une expérience éprouvée dans la construction des bâtiments avec les matériaux locaux. Il avait par ailleurs construit des bâtiments, thermiquement adaptés, qui abritent actuellement l'Institut d'Agriculture Tropicale (IITA). En **Août 2010**, il a, avant de prendre en charge la construction des cases, été invité par le Conseil d'Administration en France, pour rendre compte de son expérience et s'accorder avec les architectes, sur les détails techniques. Avec la terre retirée du fossé devant accueillir la citerne, des artisans du village, sollicités à cet effet, avaient commencé par fabriquer les premières briques en terre stabilisée. Dès Septembre, l'équipe de maçons du maître d'oeuvre est arrivé sur place à Gbovié. Grâce à un travail opiniâtre et constant, actuellement, les murs en terre stabilisée de la première case se dressent déjà, majestueusement vers le ciel.

LES REPONSES AU DIAGNOSTIC INFRASTRUCTUREL DU VILLAGE

TABLEAU DES VIREMENTS EFFECTUES AU BENIN POUR LE FINANCEMENT DU PROJET

L'association étant en cours d'enregistrement au Bénin, il n'a pas été possible avant Septembre 2010, date de la publication au Journal Officiel de l'association, d'ouvrir un compte au Bénin pour l'exécution des activités prévues dans le plan d'actions 2010. Ce n'est qu'après cette date, que mandat a été donné par le Conseil d'Administration, au Chargé de mission, pour l'ouverture d'un compte bancaire afin de faciliter les virements de ressources financières vers le Bénin.

Mois	Montant	Objet	Observations

LES INITIATIVES EN PLUS...

Dans le village ou sur le terrain, de petites initiatives ont été prises, toujours dans le cadre de l'atteinte des objectifs de l'association. Bien qu'étant de moindre envergure, il est important de les souligner en raison de leur fort impact à terme.

Construction d'une paillote centrale et rencontre avec les autorités villageoises : En réalité, la construction de la paillote a été, avec le forage, les toutes premières actions engagées sur le terrain. Il s'agissait de construire un abri pour matérialiser la propriété du terrain. Mais cet abri devrait également servir de point de rencontre entre les acteurs de l'association et les villageois lors des rencontres périodiques que nous avons promis d'initier pour entretenir un cadre de dialogue permanent avec le village afin de prévenir les éventuels conflits qui pourraient survenir, du fait de notre insertion dans le milieu. Au cours du premier voyage ABDD de Mars 2010, il y avait été organisé des échanges au cours duquel, Sa Majesté le Roi de Tori-Bossito, les dignitaires du culte vaudoun, les sages, le chef du village, ses conseillers et les personnes ressources de Gbovié avaient été invités. Cette rencontre a été l'occasion de présenter officiellement le projet et de répondre directement aux interrogations des autorités villageoises.

Dédié une partie du terrain à la forêt sacrée / Essences médicinales

Pour protéger ses forêts, l'europpéen les classe d'où le concept de « forêts classées ». Mais l'africain les sacralise, on parle alors de « forêts sacrée ». Dans toute la partie méridionale et centrale du Bénin, les forêts sacrées sont un sanctuaire que même la voracité destructive des hommes franchit péniblement. Et pour cause, la forte imprégnation religieuse des villageois est un frein contre l'agressivité vis-à-vis de la nature. Selon les villages, les forêts sont classées suivant une typologie fonctionnelle. Ce sont soit des forêts fétiches, des forêts communautaires, des forêts de sociétés secrètes ou des forêts cimetières. Car généralement, il existe un lien historique entre la forêt sacrée et la création du village (refuge ou cimetière du fondateur, refuge pour la communauté pendant les guerres, lieu de chasse ou de cueillette etc.). Et cette empreinte historique qui renvoie souvent aux ancêtres oblige bien souvent au respect des traditions. « Les morts ne sont pas morts, (...) ils sont dans l'eau qui dort, (...) ils sont dans l'arbre qui frémit » disait Birago Diop, un poète sans doute sénégalais. Par ailleurs, les forêts remplissent une fonction écologique (protéger les sources d'eau, protéger les sols contre l'érosion, servir d'habitat animal, conserver la biodiversité), une fonction culturelle (cimetière, lieux d'initiation, de bénédiction et de malédiction), une fonction religieuse (abriter les divinités) ou une fonction socioéconomique (récolte de bois morts, de plantes médicinales ou alimentaires). Malheureusement, elles sont mises en péril par l'homme : croissance démographique et extension des champs de cultures, habitations, exploitation frauduleuse des arbres de valeur, feux de brousse, influence de nouvelles religions.

Face donc à la déforestation massive et à l'échec des processus de reboisement, les politiques publiques tendent de plus en plus à recourir aux techniques endogènes de protection de la nature en finançant la reconstitution de forêts autrefois décimées qu'elles confient par la suite, à un Zangbéto, un Sakpata, un Ogou ou un Avlékété. Nous avons rencontré un responsable d'ONG, ici à Ouidah qui a déjà piloté ce type d'initiatives tendant à reconstituer la flore et à en confier la garde aux dieux de la localité. Les projets expérimentés dans plusieurs régions et même dans des villages lacustres et lagunaires (pour la reconstitution de la mangrove, abri privilégié pour la reproduction de la faune notre patrimoine écologique que l'institution que représente les eaux et forêts ; une autre forme de mauvaise adaptation de l'héritage coloniale. Du coup, nous avons pensé à faire la même chose à Gbovié ! Deux forêts bordent le terrain que nous venons d'acquérir à Gbovié. Mais nous les trouvons trop petites... et surtout trop éloignées l'une de l'autre. Alors, on a décidé de les

agrandir et surtout de les rapprocher. Bénéfices de l'opération : **obtenir la protection et la**

bienveillance vaudou des dieux de la forêt sur notre projet. L'idée consiste à reconstituer le couvert végétal dans l'extrême partie nord du terrain en mettant en terre des plantes médicinales aux vertus thérapeutiques avérées. Bien sûr avec le concours des villageois ; de sorte à joindre au terme de quelques années les deux bouts de forêts sacrées qui sont situées à l'est et au nord du terrain et à le confier aux divinités locales, exactement dans le même esprit que l'ambiance verte qui règne dans les milieux écologiques. C'est une initiative déjà saluée par les villageois qui nous ont assuré du soutien de tous les dieux et de la bénédiction par eux du projet.

Appui à l'enseignement maternel et primaire dans le village

1-En réponse à la demande insistante de l'Association des Parents d'Elèves pour l'ouverture à Gbovié d'une classe de maternelle, les autorités scolaires communales leur avaient demandé de mettre à disposition une salle de cours et le mobilier. Elles, se proposaient de recruter une enseignante et de prendre en charge son salaire. La salle de classe fut très vite mise à disposition. En effet, un bâtiment qui avait précédemment servi de salle, pour des cours d'alphabétisation, destinés aux adultes, est resté abandonné dans l'arrière cour de l'école depuis plusieurs années. Avec la mobilisation des villageois, le bâtiment fut très vite, remis en état. Restaient le mobilier, qui lui demandait beaucoup plus de moyens. C'est alors qu'un couple d'adhérents (Rose et Philippe Chatain), sur place au moment des faits, se proposa de financer la confection des tables et des chaises. Pour un montant de **130.000 FCFA, 15 tables et 30 chaises** furent commandées pour le grand bonheur des enfants et des parents d'élèves. 3 semaines après, le mobilier était disponible et l'on pouvait espérer pour bientôt, une rentrée des classes pour les tous petits.

2- Au chargement du conteneur, Elisabeth Pinel et Cathérine Zucco, deux enseignantes, adhérentes de l'association ont sollicité leurs réseaux respectifs d'amis pour des dons de tous types de matériels susceptibles d'avoir une fonction pédagogique et/ou ludique. Au débarquement du conteneur, nous avons ainsi pu recensé des livres, des comptines, des jeux, des ballons...dont nous avons fait don à l'école primaire. Les deux enseignantes, planifient pour l'été prochain d'organiser, en partenariat avec l'école primaire de Gbovié et la maternelle, des cours de soutien scolaire à l'intention des enfants du village.

LES CONTRAINTES

La crise économique, frein à l'élan de générosité ==> Baisse des ressources ==>Ralentissement du chantier

Dans la perspective de démarrer au plus vite, les activités du projet, il avait été planifié que la phase de construction des infrastructures du terrain devrait durer deux ans et s'achever au plus tard fin 2011. En marge des aléas propres au contexte béninois, la crise qui a secoué l'économie des pays occidentaux fin 2009, a eu un impact direct sur l'évolution prévue du chantier. Le financement de l'association est tributaire, pour une grande part, de la générosité de ses adhérents que sont les architectes. Or la santé du secteur du bâtiment, dont dépend les architectes, membres de l'association s'est retrouvée, pendant cette période, au coeur même de la crise. Ce qui a considérablement freiné l'élan de générosité des adhérents et fait baisser les ressources attendues pour le compte de l'année 2010.

Cette année 2010 a donc été ponctuée de phases d'intenses et de faibles activités, dues à la pénurie de ressources financières et qui ont ralenti l'avancée du chantier.

A cela, on peut ajouter la préparation, l'envoi et les frais de dédouanement du conteneur qui ont mobilisé l'énergie de l'association, mais également absorbé, une part importante de l'effort financier. Le défaut d'un accord de siège, constitue lui aussi, ici, une contrainte majeure car il aurait permis d'économiser de l'argent pour faire avancer le chantier.

Enfin, l'on peutLa faible présence sur le chantier du maître d'oeuvre et la difficile communication entre le Chargé de mission et les artisans.

Défaut d'accord de siège pour faciliter la venue du matériel ==> Cherté de la Douane
Si les dons en espèces sont difficiles à obtenir, ceux en nature abondent. Les contraintes en France sont essentiellement d'ordre géographiques et donc logistiques. Les donateurs habitent des villes différentes et ont souvent, des objets ou du matériel à offrir à l'association. Cependant, il est extrêmement pénible de collecter ces différents dons et de les réunir

Il convient cependant de signaler les difficultés rencontrés lors es objectifs à atteindre pour cette année ont été revus à la baisse en raison de la **survenue de la crise économique** (à prévoir pour le rapport 2010-2011)